

Comparaison Des Prix Du Gaz Naturel

Avant De Signer Un Contrat, Comparez Les Prix

AVEZ-VOUS D'AUTRES QUESTIONS?

Communiquez avec le détaillant d'énergie qui vous a remis ce document ou avec la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Le Centre d'information publique de la
Commission de l'énergie de l'Ontario

Heures : de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi

Toronto : 416 314-2455

Sans frais : 1 877 632-2727

ATS : 1 844 621-9977 (sans frais en Ontario)

publicinformation@oeb.ca

 @CommEnergieOnt

 OEB.ca/fr

Accusé de réception

J'ai lu et compris le présent
document de comparaison des prix.

Signature

Date

Ce document de comparaison des prix ne fait pas partie du contrat
d'approvisionnement en énergie. Signez-le et conservez-le dans vos dossiers.

N° de contrôle facultatif
du document du détaillant

Valide à compter du : 1er octobre 2026 - 31 décembre 2026

Rév. : juin 2020

GAZ NATUREL | RÉSIDENTIEL



Comparaison Des Prix Du Gaz Naturel

Avant
De Signer
Un Contrat,
Comparez
Les Prix

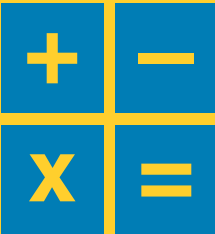
Enbridge Gas Inc. (Union nord-ouest) | Version imprimée

Comprendre La Comparaison Des Prix

Cette comparaison des prix compare le prix payé par les consommateurs, dans le nord-ouest de l'Ontario, pour le gaz naturel, le transport et le stockage achetés auprès de Enbridge Gas Inc. (Enbridge Gas) (tableau A) au prix contractuel offert par le détaillant d'énergie (tableau B). Le tableau B indique aussi lorsque le coût du transport et/ou du stockage est inclus dans le prix contractuel offert. Il ne s'agit pas d'une comparaison du montant total des factures.

Même si vous faites affaire avec un détaillant d'énergie, vous devez quand même payer d'autres frais à votre service public pour faire livrer votre gaz naturel à votre résidence par Enbridge Gas. Ces frais comprennent les frais de livraison et les frais au client, ainsi que les taxes.

L'information présentée au tableau B et dans la « Description du prix contractuel offert » a été préparée par le détaillant d'énergie. Le tableau A et tous les autres renseignements ont été préparés par la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO).



Utilisez la calculatrice de facture en ligne de la CEO pour comparer les prix

Avant de conclure un contrat d'approvisionnement en énergie, obtenez une comparaison des prix actuels. Utilisez la facture de votre service public, le prix offert dans le contrat et la calculatrice de facture de la CEO.

Allez sur OEB.ca/calculatrice

Le tableau A présente les prix du gaz naturel et du transport fixés par la CEO et qui sont demandés par Enbridge Gas. Le prix du gaz naturel est touché par le prix du marché du gaz naturel et il peut changer tous les trois mois. Le tableau B montre le prix contractuel du gaz naturel offert par le détaillant d'énergie, et si vous défraierez un prix contractuel pour le transport et/ou le stockage ou encore le prix demandé par Enbridge Gas.

La consommation d'énergie illustrée représente l'utilisation de gaz naturel pendant un mois, se basant sur l'utilisation type annuelle d'un ménage. Parce que la consommation de gaz naturel fluctue au fil de l'année, votre utilisation mensuelle réelle sera fort probablement différente.

TABLEAU



Prix de Enbridge Gas :

Ces prix sont fixés par la CEO.

Prix de l'approvisionnement en gaz naturel : 183 m³ x 6,9166 cents	12,66 \$
Prix du transport : 183 m³ x 2,1437 cents	3,92 \$
Prix du stockage : 183 m³ x 2,3746 cents	4,35 \$
*Estimation du montant mensuel	20,93 \$

TABLEAU



Prix contractuel offert

Les prix contractuels ne sont pas fixés par la CEO.

Prix de l'approvisionnement en gaz naturel :	
Prix du transport : ☐ Prix des services publics ☐ Inclus dans le contrat	
Prix du stockage : ☐ Prix des services publics ☐ Inclus dans le contrat	
*Estimation du montant mensuel	

*Vous devrez aussi payer d'autres frais à Enbridge Gas, incluant les frais de livraison et les frais aux clients, ainsi que les taxes.

Description du prix contractuel offert

Les renseignements relatifs au prix contractuel offert et ceux contenus dans le tableau B ci-dessus ont été préparés par :

Ces renseignements n'ont pas été examinés ni approuvés par la CEO.